



## Laura M. Gill

Associée

T : 403.298.4492 / C : gilll@bennettjones.com

Calgary

### FORMATION

Université d'Ottawa, BAdmin, 2004,  
médaillé d'argent

Université de l'Alberta, LLB, 2007

### ADMISSIONS AU BARREAU

Colombie-Britannique, 2009

Alberta, 2012

Laura Gill est une avocate dynamique, pratique et stratégique qui possède une vaste expérience des litiges commerciaux devant les tribunaux et du règlement extrajudiciaire des différends, en particulier dans le cas des différends impliquant l'industrie de l'énergie, y compris les questions environnementales et les questions relatives aux Premières Nations. Laura se spécialise également dans les procédures de contrôle judiciaire et d'appel.

La vaste expérience de Laura dans l'industrie de l'énergie comprend :

- les différends relatifs aux coentreprises et aux partenariats, y compris les différends concernant les ROFRs, les accords d'achat et de vente, les accords de l'industrie tels que les accords d'exploitation de CAPL, les accords d'exploitation, les accords de redevances et les questions comptables;
- les différends en matière de propriété concernant les participations et les questions de location et de licence;
- les appels et les procédures de contrôle judiciaire à la suite des décisions des organismes de réglementation, en particulier en ce qui concerne les approbations réglementaires pour les projets liés à l'énergie en Alberta et en Colombie-Britannique; et
- des injonctions d'urgence pour limiter l'ingérence dans le projet.

« Laura est très motivée et motivée à obtenir des résultats. Elle respire la confiance, les compétences et l'expertise pour faire face aux litiges les plus complexes de l'industrie pétrolière et gazière. »

**Ce que disent les clients**

Laura possède une expertise considérable dans les litiges environnementaux, y compris le lancement et la défense de réclamations de sites contaminés devant les tribunaux et la gestion des droits et obligations contractuels en ce qui concerne les passifs environnementaux.

Laura conseille également des clients sur des questions touchant les Premières Nations dans le contexte de l'exploitation des ressources, comme la consultation, les droits et titres ancestraux et les droits issus de traités. Laura a agi dans le cadre de litiges portant sur l'obligation de consulter, les revendications de droits et de titres ancestraux et les droits issus de traités.

Laura a plaidé des causes devant tous les paliers de tribunaux en Alberta et en Colombie-Britannique et a plaidé devant la Cour suprême du Canada. De plus, Laura a de l'expérience dans le règlement extrajudiciaire des différends, y compris la médiation et l'arbitrage.

Dans les classements nationaux, Laura est reconnue comme « recommandée à plusieurs reprises, Litige - Commercial d'entreprise » par le Canadian Legal Lexpert Directory, une « Étoile montante : avocat de premier plan de moins de 40 ans » par le magazine Lexpert, l'une des principales avocates en droit de l'énergie au Canada par l'édition spéciale du Rapport sur les affaires de Lexpert/Globe and Mail, et une « étoile de l'avenir » dans les litiges de référence de Legal Media Groups : Canada.

Laura est membre de l'exécutif de l'Association du Barreau de Calgary et est l'ancienne présidente du Comité de liaison avec les stagiaires en justice, qui supervise le Programme de stagiaire en justice à Calgary. Dans la communauté, Laura siège aux conseils d'administration du Zoo de Calgary et du Wilder Institute.

Avant de se joindre à Bennett Jones, Laura a pratiqué le litige commercial à Vancouver, en Colombie-Britannique, et a été auxiliaire juridique judiciaire à la Cour suprême de la Colombie-Britannique.